

## Webinaire

### Sobriété et Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics : Par où commencer ?

15 septembre 2022

De 14h00 à 16h30

Outil utilisé : Zoom via un lien de connexion

#### Ordre du jour

##### 14h00 – Accueil

##### 14h10 – Plan d'urgence nationale Sobriété énergétique pour les collectivités

- Contexte énergétique et groupes de travail ministériel
- Guides des bonnes pratiques de sobriété à destination des collectivités  
Maxime SCHEFFLER – Chargé de mission rénovation énergétique, AMORCE

##### 14h45 – eSHERPA : un outil gratuit pour vous accompagner dans la maîtrise de l'énergie de vos bâtiments publics

- Visualiser les bâtiments les plus énergivores et comparer le parc avec la moyenne nationale
- Analyser les scénarios de travaux adaptés à chaque bâtiment
- Estimer le coût et les pistes de financement des travaux pour chaque bâtiment  
Maxime SCHEFFLER – Chargé de mission rénovation énergétique, AMORCE  
Etienne CHABREDIER – Conseiller en maîtrise énergie des bâtiments publics, Montluçon Communauté

##### 15h45 – L'accompagnement de la Banque des Territoires sur les bâtiments publics

- Financer ses actions d'efficacité énergétique  
Sébastien ILLOUZ – Responsable d'investissement Efficacité Energétique

##### 16h15 – Les services d'AMORCE sur l'énergie

- Les publications à lire de suite et les événements à venir

#### REPLAY

[Retrouvez l'intégralité de ce webinaire  
en replay sur ce lien](#)

Mot de passe : WebSOBRIETE150922

**Contact inscription** : Rayan ZABOUBI - [gt-energie@amorce.asso.fr](mailto:gt-energie@amorce.asso.fr) – 04 81 91 43 39

**Contact contenu** : Maxime SCHEFFLER – [mscheffler@amorce.asso.fr](mailto:mscheffler@amorce.asso.fr) – 04 81 91 83 14

## WEBINAIRE

Sobriété et maîtrise de l'énergie  
des bâtiments publics :  
par où commencer ?

Jeudi 15 septembre 2022 14h–16h30



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



Caisse  
des Dépôts  
GROUPE

# Sobriété et maîtrise de l'énergie

## Des bâtiments publics



**Maxime SCHEFFLER**, Chargé de mission  
rénovation énergétique, AMORCE

# OBJECTIFS DU WEBINAIRE

- Présenter la synthèse des actions de sobriété proposées lors du groupe de travail flash du 30 août
- Présenter l'outil eSHERPA d'AMORCE, accessible gratuitement pour toutes les collectivités, pour maîtriser la consommation énergétique de leurs bâtiments publics
- Découvrir l'accompagnement de la Banque des Territoires

# ORDRE DU JOUR

**14h00** : Introduction

*Maxime SCHEFFLER – Chargé de mission rénovation énergétique, AMORCE*

**14h10** : Plan d'urgence nationale Sobriété énergétique pour les collectivités

*Maxime SCHEFFLER – Chargé de mission rénovation énergétique, AMORCE*

**14h45** : eSHERPA : un outil gratuit pour vous accompagner dans la maîtrise de l'énergie de vos bâtiments publics

*Maxime SCHEFFLER – Chargé de mission rénovation énergétique, AMORCE*

*Etienne CHABREDIER – Conseiller en maîtrise énergie des bâtiments publics, Montluçon Communauté*

**15h30** : L'accompagnement de la Banque des Territoires sur les bâtiments publics

*Sébastien ILLOUZ – Responsable d'investissement Efficacité Energétique, Banque des Territoires*

# AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de leurs partenaires du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



- Association Nationale (Loi 1901), créée en 1987
- 17 représentants au Bureau
- 50 membres du Conseil d'Administration (dont 35 élus et 15 partenaires de collectivités)
- Équipe de 32 permanents
- Bureaux à Lyon et à Paris



# +1 000

## ADHÉRENTS



### 2/3

## DE COLLECTIVITÉS

*Communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles, syndicats, conseils départementaux, conseils régionaux...*

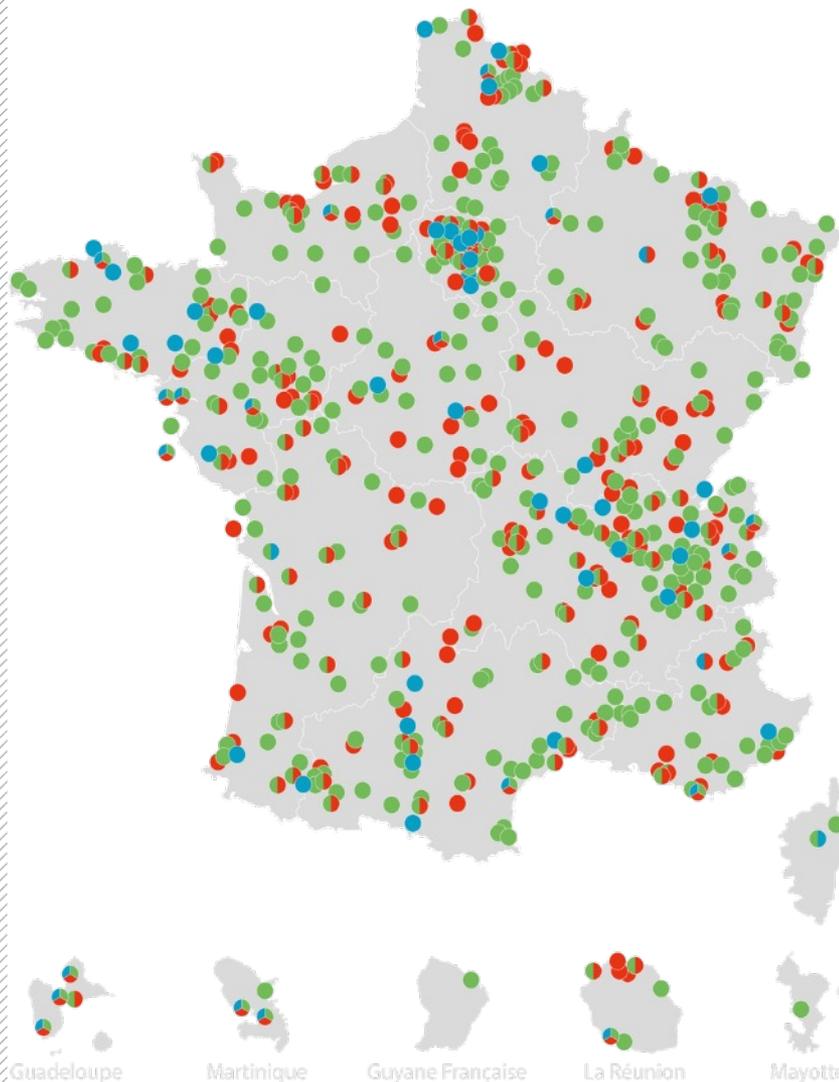
Regroupant 60 millions d'habitants, repartis sur l'ensemble du territoire français (métropole, insulaire et ultra-marins)

### 1/3

## DE PARTENAIRES DES COLLECTIVITÉS

*Associations et fédérations professionnelles, fabricants, fournisseurs, opérateurs, bureaux d'études, cabinets juridiques, organismes financiers...*

Le nombre d'adhérents a doublé en 10 ans, suivant une progression annuelle de 10 %



**Légende :**

- Adhérents déchets
- Adhérents énergie / réseaux de chaleur et de froid
- Adhérents eau

# LES COMPÉTENCES D'AMORCE

Grâce à ces compétences, AMORCE favorise l'économie circulaire, accompagne la transition énergétique et déploie la chaleur renouvelable dans les territoires. Depuis 2018, l'association a également pour ambition de refonder la politique territoriale de l'eau.



DÉCHETS

- Planification
- Prévention
- Responsabilité élargie du producteur (REP)
- Collecte
- Recyclage
- Stockage
- Valorisation organique et énergétique



ÉNERGIE

- Maîtrise de l'énergie
- Rénovation énergétique
- Lutte contre la précarité énergétique
- Distribution de gaz et d'électricité
- Énergies renouvelables
- Réseaux de chaleur et de froid
- Planification énergie climat



EAU

- Préservation des ressources
- Production et distribution d'eau potable
- Gestion intégrée du pluvial
- Collecte et traitement des eaux usées
- Prévention des inondations



FONCTIONS  
TRANSVERSES

- Droit des collectivités territoriales
- Droit de l'environnement
- Contrats publics
- Montages juridiques et financiers
- Financement et fiscalité
- Communication

# LES SERVICES ET OUTILS DÉDIÉS AUX ADHÉRENTS D'AMORCE

## EXPERTISE

- **Des renseignements personnalisés** : pour accompagner et apporter des réponses sur-mesure aux questions des adhérents
- **Des publications et guides** (enquêtes, analyses, notes de synthèse, FAQ) : pour informer et développer les compétences techniques des adhérents
- **Un magazine bimestriel** : pour centraliser toute l'information déchets, énergie, eau et juridique
- **Une Newsletter bimensuelle** : pour rester connecté à l'actualité et aux évolutions réglementaires et législatives
- **Des interventions extérieures** (chez les adhérents, dans des manifestations nationales externes...) : pour apporter expertise technique et soutien pédagogique

## RÉSEAU D'ÉCHANGES

- **Des réunions** : groupes de travail, d'échanges ou webinaires thématiques (déchets énergie, eau) et réseaux territoriaux (grandes agglomérations, syndicats, départements, régions)
- **Des communautés thématiques**
- **6 manifestations** : 5 colloques et 1 congrès



Suivez-nous et retrouvez toutes nos actualités sur



notre [site Internet](#)

notre [Centre de Ressources & Boîtes à outils](#)

nos [Communautés](#)

notre [agenda global de nos événements](#)

notre [Newsletter](#) bi-mensuelle



PLAN D'URGENCE  
NATIONALE  
SOBRIÉTÉ

# PLAN D'URGENCE NATIONALE

## SOBRIÉTÉ

## CONTEXTE

- Situation actuelle
  - Crise géopolitique
  - Indisponibilités du parc nucléaire



Approvisionnement gaz naturel / électricité

- Plan d'urgence nationale sobriété énergétique
  - Annoncé par la PM le 23 juin
  - Lancement de Groupes de Travail Ministériels à partir du 27 juillet
  - GT sectoriels (logement, collectivités territoriales, industrie...)



- 10 % consommation énergétique nationale d'ici 2 ans

# PLAN D'URGENCE NATIONALE

## SOBRIÉTÉ

### GROUPES DE TRAVAIL MINISTÉRIEL

#### 2 GT logements

#### 1 GT collectivités territoriales

des collectivités et de leurs partenaires

AMC

25

Appliquer une consigne de température :  
19 en hiver,  
27 en été

Mettre en place une tarification incitative

Renforcement des critères de performance ouvrant droit aux CEE

Pérennisation du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat

Obligation progressive de rénovation des passoires thermiques

Renforcement des aides sur la rénovation performante (coups de pouce CEE, MaPrimeRénov')

Subvention exceptionnelle pour la mise en place d'équipements de régulation

Instauration d'un Tarif Réglementé de Vente

Financement de 90 % du coût des études de faisabilité pour les projets de rénovation énergétique

Renforcement des CEE liés aux actions des services publics (SPEA et SPGD)

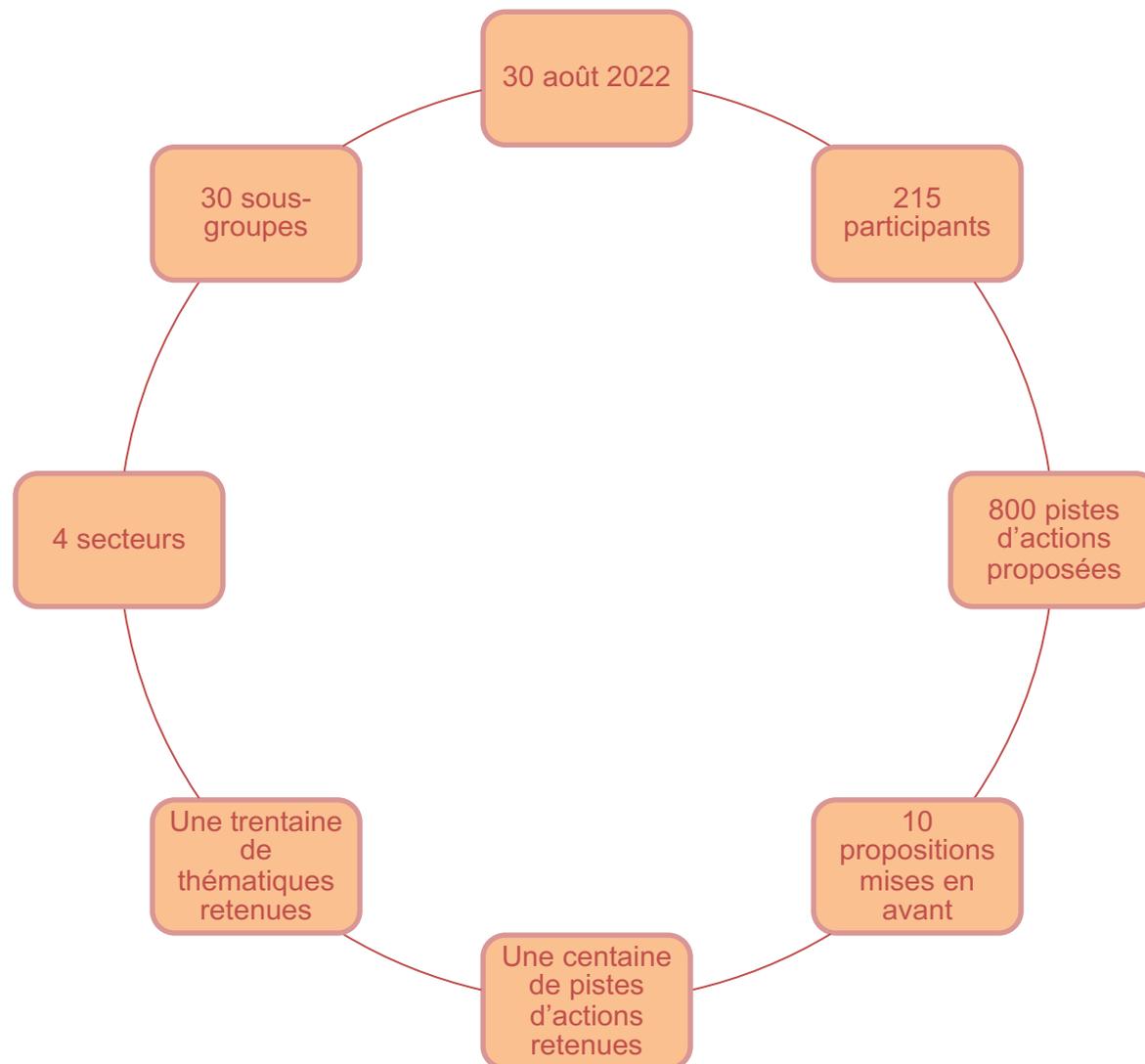
Suppression des contrôles en amont des dépôts de dossiers CEE

Obligation progressive de rénovation des passoires thermiques

# PLAN D'URGENCE NATIONALE

## SOBRIÉTÉ

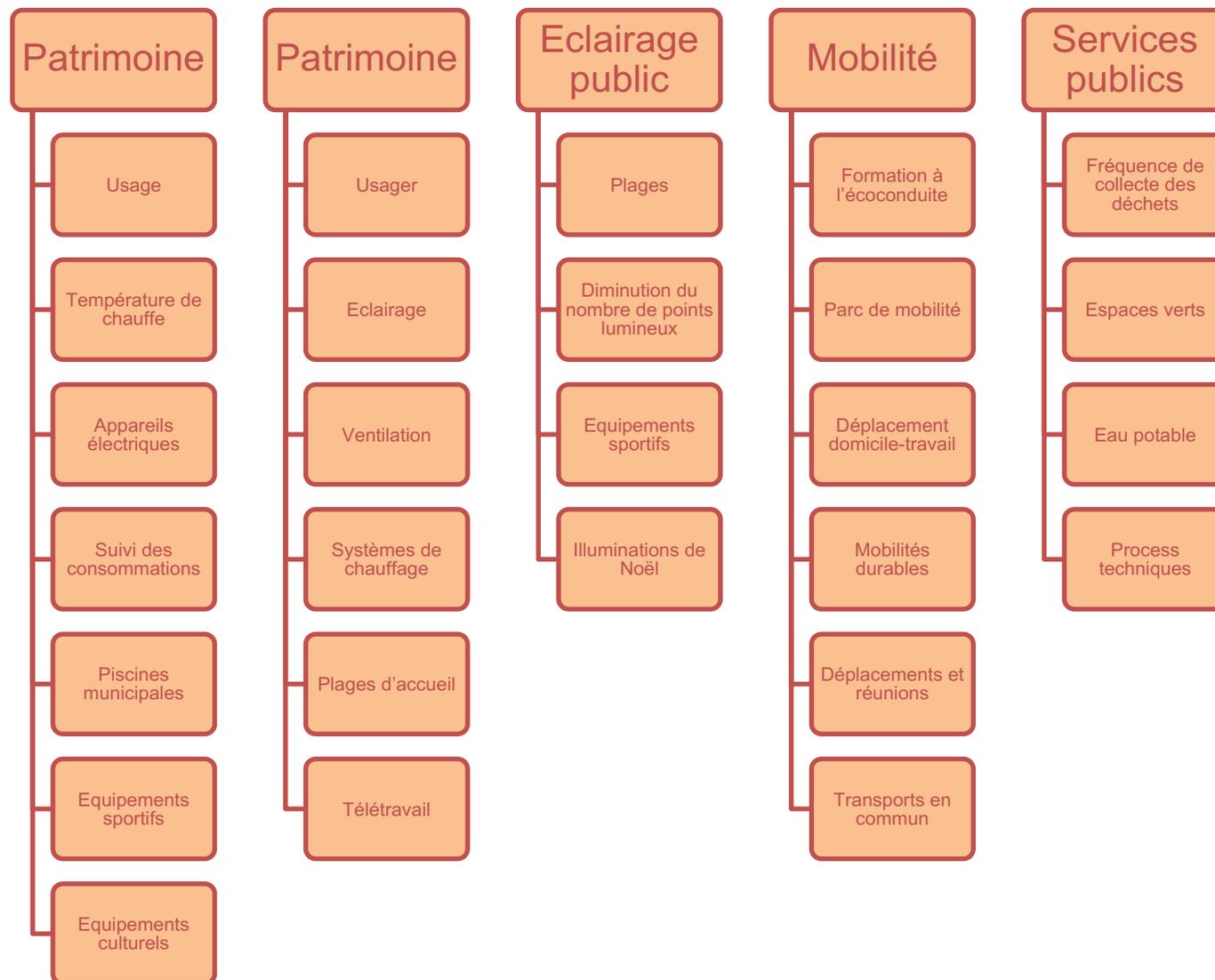
### GROUPES DE TRAVAIL AMORCE



# PLAN D'URGENCE NATIONALE

## SOBRIÉTÉ

### THÉMATIQUES RETENUES



# PLAN D'URGENCE NATIONALE

## SOBRIÉTÉ

### TOP 10 PROPOSITIONS

Etablir une estimation globale des consommations d'énergie des bâtiments et services pour cibler les priorités

Mobiliser les agents de la collectivité

S'assurer du bon usage de la régulation ou mettre en place une régulation sur le chauffage

Programmer les bâtiments non occupés en hors gel et à 19 °C les bâtiments occupés

Réduire les plages d'éclairage public

Former les agents à l'écoconduite

Couper l'eau chaude sanitaire

Réduire la saison de chauffe

Limitier l'usage d'appareils électriques

Optimiser les déplacements

Eteindre l'éclairage des monuments

Eteindre les enseignes lumineuses



ESHERPA :  
MAITRISER LES  
CONSOMMATIONS  
ÉNERGÉTIQUES DE  
VOS BÂTIMENTS

# ESHERPA : MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE VOS BÂTIMENTS

## CONTEXTE

Vous êtes une collectivité et souhaitez réduire la consommation énergétique de vos bâtiments publics ?

Découvrez

**eSHERPA**

un outil de sensibilisation gratuit, neutre et accessible à tous !

<https://www.e-sherpa.fr/>

# ESHERPA : MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE VOS BÂTIMENTS

## CONTEXTE

eSHERPA

- Sorti en mars 2022
- Près de 500 collectivités utilisatrices



Déterminer ses bâtiments les plus énergivores



Comparer la consommation énergétique de son parc avec la moyenne nationale



Identifier les moyens d'action les plus efficaces



Estimer les financements mobilisables



eSHERPA

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Connexion

Ma collectivité n'a pas encore de  
compte

Mot de passe oublié

Créez votre compte en un clic

Bienvenue, m.maya !

 Mon patrimoine

 Ma stratégie

 Passer à l'action

 Notice

 Déconnexion

## Bienvenue sur votre compte eSHERPA !

Vous pouvez dès à présent calculer rapidement les gains énergétiques correspondant aux objectifs du dispositif Eco-énergie Tertiaire, les enveloppes de coûts et les financements possibles.

Pour commencer la saisie de vos bâtiments, il vous faut connaître leur surface de plancher, les consommations énergétiques annuelles et pour plus de précisions, le détail des consommations correspondants aux différents usages (éclairage, chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson).

## Commencez l'aventure eSHERPA :

 Ajouter un bâtiment

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'outil, vous pouvez consulter la notice

Ajoutez votre premier bâtiment et créez  
votre parc

# Renseignez les caractéristiques de vos bâtiments

eSHERPA

Bienvenue, AMORCE !

Mon patrimoine

Ma stratégie

Passer à l'action

Notice

Déconnexion

## Informations générales\*

Nom du bâtiment

Catégories | Sous-catégories d'activités \*\*

Génération de bâtiment

Surface de plancher

Ville

Code postal

Adresse du bâtiment

## Actions déjà réalisées ou non réalisables :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Bâtiment n'ayant pas vocation à être rénové                              | <input type="checkbox"/> Actions de sensibilisation    |
| <input type="checkbox"/> Interventions sur l'enveloppe impossibles pour des raisons patrimoniales | <input type="checkbox"/> Suivi des consommations       |
| <input type="checkbox"/> Rénovation Ultra Performante   | <input type="checkbox"/> Optimisation de l'éclairage   |
| <input type="checkbox"/> Rénovation des menuiseries   | <input type="checkbox"/> Régulation des équipements    |
|   | <input type="checkbox"/> Modernisation des équipements |

\* Champs obligatoires

\*\* eSHERPA ne permet pour l'instant pas de simuler des scénarios sur les bâtiments de type piscine, centre aquatique ou patinoire. Vous pouvez les saisir mais ils n'apparaîtront que sur l'état des lieux « Mon patrimoine » et pas dans les scénarios

## Consommations énergétiques de référence\*

Électricité

Au moins une des deux valeurs doit être supérieure à 0.

0

€TTC/an

ET/OU

0

kWh/an

Précisez le type de chauffage

Système de chauffage

Au moins une des deux valeurs doit être supérieure à 0.

0

€TTC/an

ET/OU

0

kWh/an

## Consommations énergétiques des usages

Consommation de l'éclairage  
(en kWh/an)

0

Consommation du chauffage  
(en kWh/an)

0

## Financements mobilisables

Taux DSIL (%)

37

Taux FEDER (%)

39

Taux autre financement (%)

0

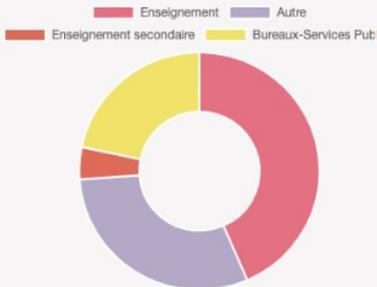
Valider

Annuler

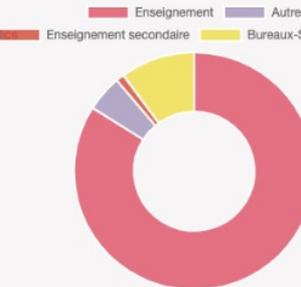
**23**  
bâiments

**213 773** €/an  
**2 128** MWh/an  
**202** tEq CO<sub>2</sub>/an

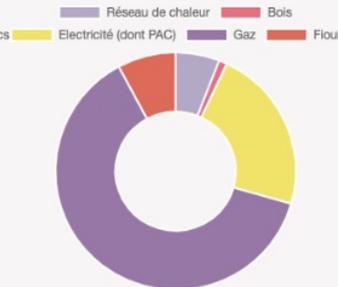
Nombre de bâtiments par activité



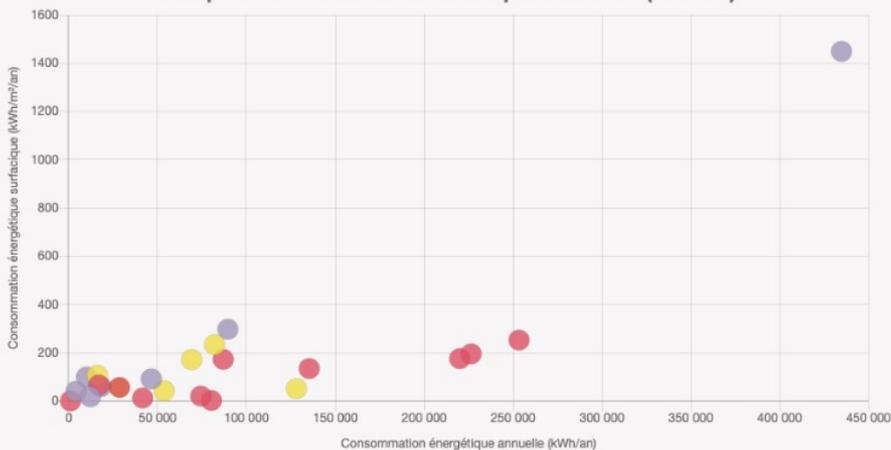
Surface par activité



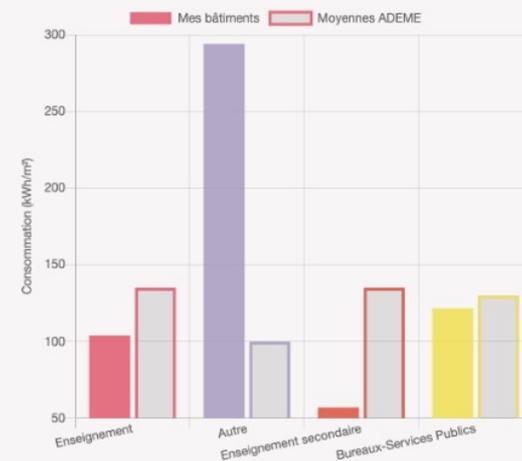
Surface par mode de chauffage



Comparaison des consommations par bâtiments (kWh/m<sup>2</sup>)



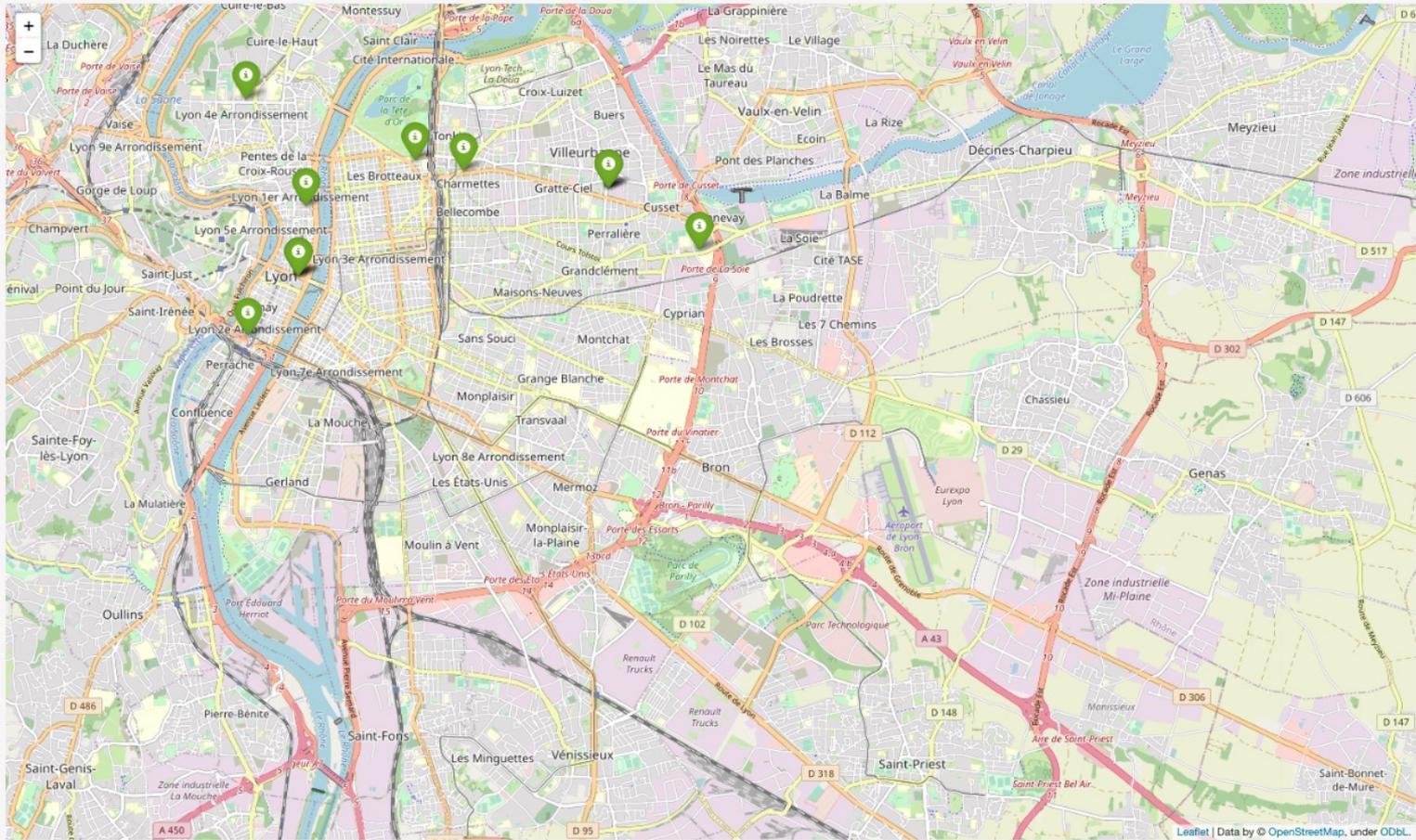
Comparaison des consommations par activité (kWh/m<sup>2</sup>)



Visualisez en un coup d'œil les caractéristiques de votre parc et comparez-le avec la moyenne nationale

Bienvenue, AMORCE !

- Mon patrimoine
- Ma stratégie
- Passer à l'action
- Notice
- Déconnexion



Repérez la répartition spatiale de vos bâtiments publics

# Visualisez en un instant les caractéristiques des bâtiments...

Parc en bref | Cartographie | **Détails par bâtiment**

[Ajouter un bâtiment](#)

eSHERPA

## Détails par bâtiments

Bienvenue, AMORCE !

 Mon patrimoine

 Ma stratégie

 Passer à l'action

 Notice

 Déconnexion

	Nom	Activité	Surface (m²)	Facture énergétique annuelle (€ TTC)	Electricité	Chauffage	Type de chauffage	Consommation énergie primaire (kWh EP/m²)	Emissions de gaz à effet de serre (kg éq CO <sub>2</sub> /m²)
  	École ancienne	Enseignement	1 000	11 200	7 200 €/an 62 608 kWh/an	4 000 €/an 72 727 kWh/an	Gaz	217	22
  	Collège	Enseignement secondaire	500	4 000	2 000 €/an 14 285 kWh/an	2 000 €/an 14 285 kWh/an	Electricité (dont PAC)	66	2
  	Salle des fêtes	Autre	650	1 636	818 €/an 7 113 kWh/an	818 €/an 5 000 kWh/an	Réseau de chaleur	33	2
  	La Poste	Bureaux-Services Publics	350	5 190	1 294 €/an 11 252 kWh/an	3 896 €/an 70 836 kWh/an	Gaz	276	50
  	Ecole	Enseignement	1 150	20 142	12 478 €/an 108 504 kWh/an	7 664 €/an 117 907 kWh/an	Fioul	320	39
  	Piscine	Autre	500	3 950	2 300 €/an 16 428 kWh/an	1 650 €/an 30 000 kWh/an	Bois	136	4
  	Cinéma	Autre	300	50 000	25 000 €/an 217 391 kWh/an	25 000 €/an 217 391 kWh/an	Electricité (dont PAC)	1 667	61
  	Groupe scolaire et périscolaire	Enseignement	1 250	18 100	6 900 €/an 60 000 kWh/an	11 200 €/an 160 000 kWh/an	Réseau de chaleur	238	17
  	Garderie	Enseignement	250	1 944	972 €/an 8 452 kWh/an	972 €/an 8 452 kWh/an	Electricité (dont PAC)	78	3
  	Office tourisme	Bureaux-Services Publics	150	1 851	925 €/an 8 047 kWh/an	925 €/an 8 047 kWh/an	Electricité (dont PAC)	123	5
  	Cantine	Autre	300	6 044	2 148 €/an 18 678 kWh/an	3 896 €/an 70 836 kWh/an	Gaz	379	60
  	Marie	Bureaux-Services Publics	400	5 785	2 415 €/an 21 000 kWh/an	3 370 €/an 48 150 kWh/an	Réseau de chaleur	241	16
  	Maison médicale	Autre	300	1 405	345 €/an 3 000 kWh/an	1 060 €/an 15 150 kWh/an	Réseau de chaleur	74	6
  	Piscine	Autre	100	1 575	575 €/an 5 000 kWh/an	1 000 €/an 5 000 kWh/an	Réseau de chaleur	165	19
  	Piscine bis test RC	Autre	100	575	287 €/an 2 053 kWh/an	287 €/an 2 053 kWh/an	Electricité (dont PAC)	47	2
  	kjdsqjx	Enseignement	500	10 000	5 000 €/an 43 478 kWh/an	5 000 €/an 43 478 kWh/an	Electricité (dont PAC)	200	7
  	Mairie MS	Bureaux-Services Publics	2 423	8 927	1 378 €/an 11 982 kWh/an	7 549 €/an 116 138 kWh/an	Fioul	59	15

# Enseignement

Elémentaire

# École ancienne

Surface : 1 000 m<sup>2</sup> - Altitude du bâtiment : 168 m. - Zone climatique H1c

eSHERPA



Bienvenue, AMORCE !

Mon patrimoine

Ma stratégie

Passer à l'action

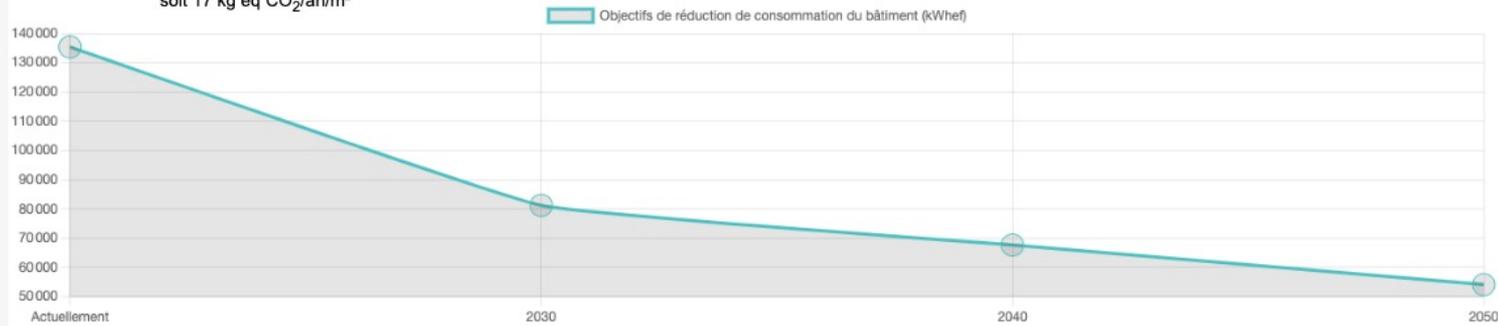
Notice

Déconnexion

**Consommation totale :**  
**135 335 kWh/an (11 200 €/an)**  
 Soit 135 kWh/an/m<sup>2</sup>  
**Emission GES :**  
**17 018 kg éq CO<sub>2</sub>/an**  
 soit 17 kg éq CO<sub>2</sub>/an/m<sup>2</sup>

**Consommation Electricité :**  
**62 608 kWh/an**  
**Coût Electricité :**  
**7 200 €/an**

**Consommation Gaz :**  
**72 727 kWh/an**  
**Coût Gaz :**  
**4 000 €/an**



	Coût (€)	Énergie économisée (kWh/an)	Économies (€/an)	Emissions GES évitées (kg éq CO <sub>2</sub> /an)	Financement CEE (€/an)	Financement DSIL (€/an)	Financement FEDER (€/an)	Autre financement (€/an)	Reste à charge (€/an)
<b>Sensibilisation</b>	1 000	Electricité : 626 Autre énergie : 727	112	222	0	370	390	0	240
<b>Outil de suivi des consommations</b>	1 750	Electricité : 939 Autre énergie : 1 090	168	334	0	647	682	0	421
<b>Régulation des équipements</b>	10 000	Electricité : 0 Autre énergie : 3 636	218	850	0	3 700	3 900	0	2 400



... Et repérez les actions proposées pour chaque bâtiment, leur coût, économie et financement



Bienvenue, AMORCE !

Mon patrimoine

Ma stratégie

Passer à l'action

Notice

Déconnexion

Réduire les consommations liées à l'éclairage du bâtiment

## Optimisation de l'éclairage

Comment y parvenir ?

- Eclairages LED
- Minuteries
- Détecteurs de mouvements
- Horloges

Le saviez-vous ?

Les luminaires LED ont une efficacité énergétique supérieure d'un tiers à celles des lampes fluocompactes (LFC), déjà très performantes. Les LED acceptent des cycles allumage/extinction très courts. La mise en place d'éclairages performants permet des gains énergétiques pouvant aller jusqu'à 20% de la consommation d'énergie.

Coût  
€€  
Economie  
\*\*

## Coût des leviers d'action mobilisables pour atteindre les objectifs du décret tertiaire en 2030, 2040 et 2050 (en €)

Leviers d'action / Echéances	Sensibilisation	Outil de suivi des consommations	Optimisation de l'éclairage	Régulation des équipements	Modernisation des équipements	Remplacement des menuiseries	Amélioration de l'enveloppe	Réhabilitation complète	Coût total
2030	9 719	24 500	339 780	92 230	142 500	341 250	560 000	0	1 509 979
2040	7 056	7 000	171 090	19 960	134 190	339 235	730 660	0	1 409 191
2050	0	1 750	808 320	34 260	59 880	48 750	35 000	3 557 050	4 545 010

## Détail par bâtiment des leviers d'action mobilisables

● piste d'action proposée avant 2030 | ● piste d'action proposée avant 2040 | ● piste d'action proposée avant 2050

Leviers d'action / Bâtiments	Sensibilisation	Outil de suivi des consommations	Optimisation de l'éclairage	Régulation des équipements	Modernisation des équipements	Remplacement des menuiseries	Amélioration de l'enveloppe	Réhabilitation complète	Coût total (en €)
École ancienne	●	●	●	●	●	●	●		277 750
Collège	●		●	●	●	●			68 000
Salle des fêtes	●	●	●						21 900
La Poste		●	●	●	●	●	●		98 000

Découvrez les 7 actions intégrées à l'outil...

... Et leur coût pour chaque échéance du décret tertiaire et pour chaque bâtiment

# Découvrez les impacts économiques, énergétiques et environnementaux des scénarios proposés

eSHERPA

Bienvenue, AMORCE !

Mon patrimoine

Ma stratégie

Passer à l'action

Notice

Déconnexion

Leviers d'action | Impact des scénarios | Financements | Choix du mode de chauffage

## Économies générées par scénario et par bâtiment

	2030 (€TTC/an)	2040 (€TTC/an)	2050 (€TTC/an)
École ancienne	1 273	2 617	0
Collège	532	100	500
Salle des fêtes	512	40	0
La Poste	3 141	0	0
Ecole	6 976	0	9 611
Cinéma	19 366	0	0
Groupe scolaire et périscolaire	4 877	0	0
Garderie	211	73	557
Office tourisme	193	606	0
Cantine	3 175	0	2 550
Marie	2 882	0	0
Maison médicale	82	754	0
Décision	150	520	24

## Evolution de la facture énergétique de l'ensemble du parc



Attention, les économies sont calculées sur la base des données saisies : elles peuvent varier suivant l'évolution future des prix des énergies, en particulier fossiles et électriques dans le contexte actuel.

## Consommation par scénario et par bâtiment

	2030 (kWh/an)	2040 (kWh/an)	2050 (kWh/an)
École ancienne	14 069	43 634	0
Collège	3 810	714	3 571
Salle des fêtes	4 267	302	0
La Poste	49 739	0	0
Ecole	91 969	0	97 676
Cinéma	176 083	0	0
Groupe scolaire et périscolaire	62 312	0	0
Garderie	1 931	675	5 070
Office tourisme	1 619	5 068	0

## Evolution de la consommation énergétique de l'ensemble du parc





eSHERPA

Bienvenue, AMORCE !

Mon patrimoine

Ma stratégie

Passer à l'action

Notice

Déconnexion



	Échéance	Coût des travaux (€)	CEE (€)	DSIL (€)	FEDER (€)	AUTRE (€)	Reste à charge (€)	Eligibilité à différents financements *
École ancienne	2030	42 750	840	15 817	16 672	0	9 421	GPI Ambre, Edupret, Intracting
	2040	235 000	13 440	86 950	91 650	0	42 960	
	2050	0	0	0	0	0	0	
Collège	2030	15 500	840	5 735	6 045	0	2 880	Edupret, Intracting
	2040	5 000	0	1 850	1 950	0	1 200	
	2050	47 500	0	17 575	18 525	0	11 400	
Salle des fêtes	2030	19 500	840	7 215	7 605	0	3 840	GPI Ambre
	2040	2 400	0	887	935	0	578	
	2050	0	0	0	0	0	0	
La Poste	2030	98 000	14 280	36 259	37 820	0	9 641	GPI Ambre, Intracting
	2040	0	0	0	0	0	0	
	2050	0	0	0	0	0	0	
Ecole	2030	318 000	14 280	117 659	124 019	0	62 042	Edupret, Intracting
	2040	0	0	0	0	0	0	
	2050	1 670 350	5 796	618 029	651 436	0	395 089	
Cinéma	2030	84 550	7 392	31 283	32 974	0	12 901	GPI Ambre, Intracting
	2040	0	0	0	0	0	0	
	2050	0	0	0	0	0	0	
Groupe scolaire et périscolaire	2030	171 750	3 759	63 546	66 981	0	37 464	Edupret, Intracting
	2040	0	0	0	0	0	0	
	2050	0	0	0	0	0	0	
Garderie	2030	7 750	840	2 867	3 022	0	1 021	GPI Ambre, Edupret, Intracting
	2040	4 250	0	1 572	1 657	0	1 021	
	2050	58 750	6 552	21 737	22 912	0	7 549	
Office tourisme	2030	6 150	840	2 275	2 398	0	637	GPI Ambre, Intracting
	2040	37 000	6 552	13 689	12 917	0	3 842	
	2050	0	0	0	0	0	0	
Cantine	2030	84 550	14 280	31 283	31 774	0	7 213	GPI Ambre, Intracting
	2040	0	0	0	0	0	0	
	2050	434 450	5 796	160 746	169 435	0	98 473	

L'outil propose également des financements et offres de prêts...

... Tout en permettant à l'utilisateur de les personnaliser et d'en ajouter d'autres

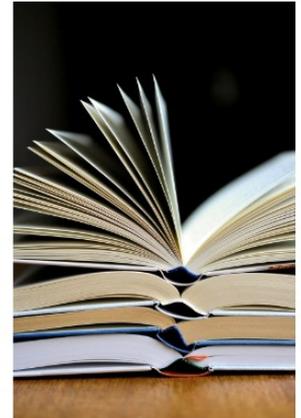
N'hésitez plus, lancez-vous !

<https://www.e-sherpa.fr/>

# MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS PUBLICS

## RESSOURCES DISPONIBLES

- [Boîte à outils Maîtrise de l'énergie des bâtiments publics](#), AMORCE, 2022
- [Benchmark des outils de maîtrise de l'énergie à disposition des collectivités territoriales](#), AMORCE 2021 - ENT46
- [Outil de calcul paramétrable du coût global des modes de chauffage pour les bâtiments tertiaires](#), ADEME, AMORCE 2021 – ENE42
- [Patrimoine et services : bâtiments des collectivités](#), AMORCE 2021 – ENT43
- [Patrimoine et services : éclairage public des collectivités](#), AMORCE 2021 – ENT44
- [Patrimoine et services : vers une mobilité plus durable](#), AMORCE 2021 – ENT45



# L'accompagnement de la Banque des Territoires Sur les bâtiments publics



**Sébastien ILLOUZ**, Responsable d'investissements  
Efficacité énergétique – Banque des Territoires



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Rénovation énergétique des bâtiments publics

Passer à l'acte de la transition énergétique du  
patrimoine

Webinaire AMORCE du 15 septembre 2022

# Une articulation avec l'écosystème de la rénovation énergétique du patrimoine public

- **Grand Plan d'Investissement (convention signée en 2018): 3Md€**



- **France Relance: 4 Md€** (Etat et Collectivités Territoriales) dont 1,3Md€ pour le bloc communal, les départements et les régions
  - 650 M€ pour les communes et établissements publics de coopération intercommunale, de métropole, des DOM et des COM (DSIL)
  - 300 M€ pour les bâtiments des conseils départementaux (DSID) et 300 M€ pour les bâtiments des régions
  - 50 M€ pour les équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases)
- **Programme ACTEE porté par la FNCCR (2018-2023) : 110M€** pour le financement de l'ingénierie
- **Dispositifs CEE – Certificat d'Economie d'Energie**

# Dispositif Eco-Energie Tertiaire: obligation de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m<sup>2</sup>

## Périmètre du décret 2019-771 du 23 juillet 2019 :

- **Tous les Bâtiments tertiaires** existants >1000m<sup>2</sup>
- Bailleurs / locataires
- **Tous les usages** du bâtiment, exprimés en **Energie Finale**

L'article L. 111-10-3 prévoit que l'obligation peut être respectée à l'issue de chaque décennie par l'atteinte :

1° – soit d'un objectif relatif de consommation d'énergie finale réduit respectivement de **40 %**, **50 %** et **60 %** par rapport à une **consommation énergétique de référence** qui ne peut être antérieure à **2010** ;

2° – soit d'un niveau de consommation d'énergie fixé en valeur absolue, en fonction de la consommation énergétique des bâtiments nouveaux de leur catégorie.

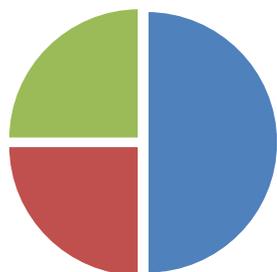


Saisie des informations bâtimentaires et des consommations énergétiques à faire d'ici le **30 septembre 2022** sur la plateforme nationale OPERAT

# Quelques chiffres sur l'éclairage public en France

L'éclairage public représente des enjeux économiques, environnementaux (GES, biodiversité,...) et sociétaux (sentiment de sécurité, embellissement des centres-villes,...) importants pour le bloc communal :

- L'éclairage public représente **16%** de la consommation énergétique des communes,
- coût moyen de **10 à 20€ par habitant en 2011** (sur un total moyen de 50€/habitant.an de facture énergétique),
- **41% de la facture électrique** des collectivités (source UFE),



- maintenance du parc
- Rénovation
- Consommation

**l'éclairage public, c'est 9 millions de points lumineux qui coûtent 2 milliards d'€ par an aux communes**

- 1 milliard d'euros consacré à la maintenance,
- 500 millions d'euros consacré à la facture électrique,
- 500 millions d'euros consacré au renouvellement, au rythme de 3% par an, avec un âge moyen de 25 ans ... dont encore 10% boule à vapeur de mercure – l'équivalent de nos épaves énergétiques ☹ .

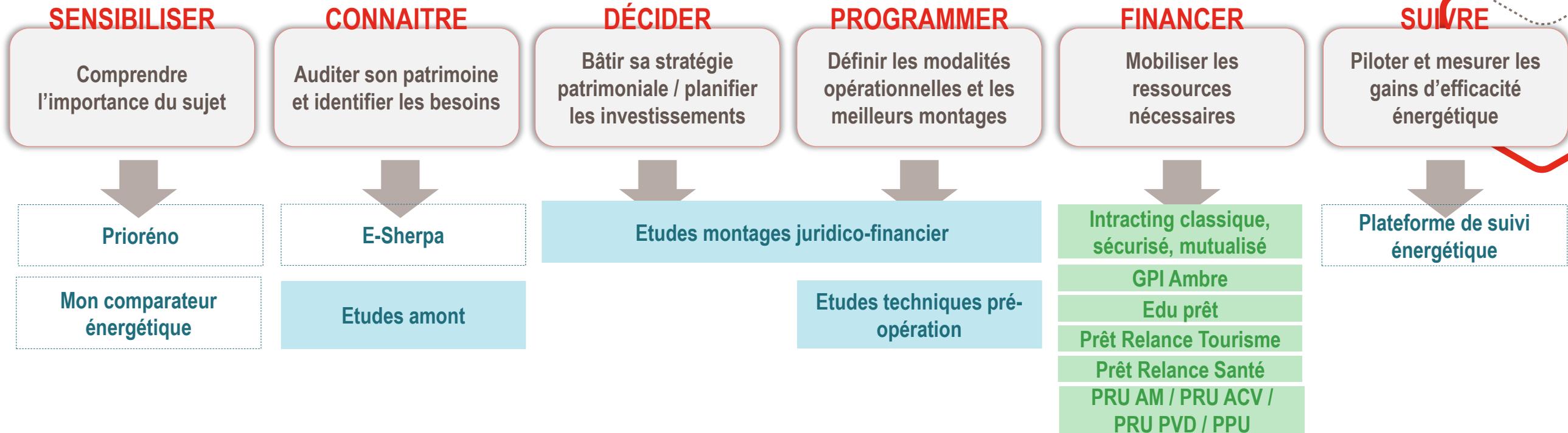
**La rénovation des installations** permet, entre le changement de lampe et la régulation intelligente, **une diminution des consommations de l'ordre de 50 à 75%**.

*Les coûts d'investissements = 3 millions d'Euros pour une ville de 15 000 habitants.*

# Notre réponse aux défis et enjeux des collectivités

Une offre qui couvre chaque composante du parcours de réhabilitation

Les grandes étapes du parcours



□ Outils    ■ Ingénierie    ■ Financement



## Le Plan « 1000 écoles Cœur de Ville »

Un plan national avec un axe prioritaire sur les écoles des centres-villes

*Objectif : massifier les rénovations énergétiques*

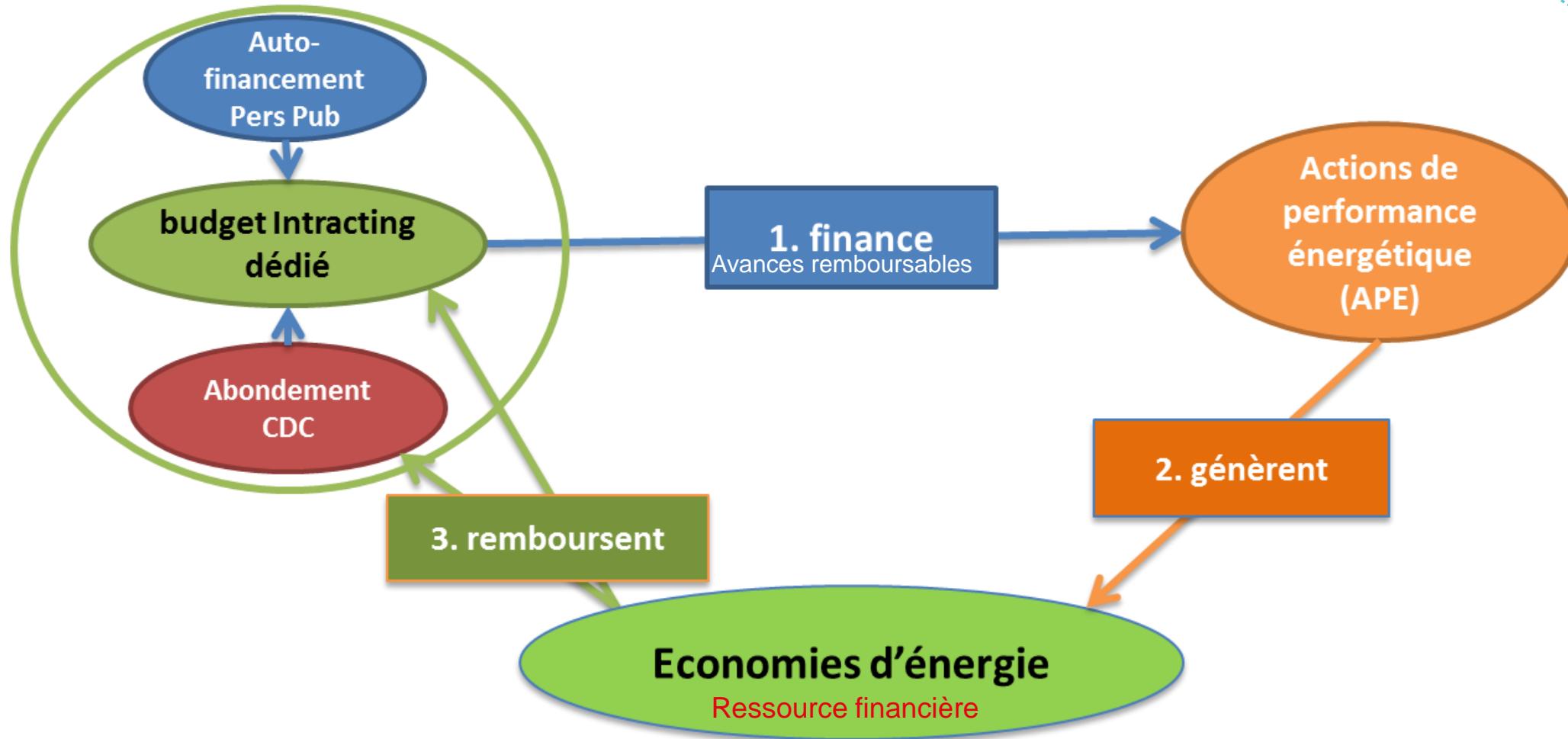
La cible prioritaire : les écoles de centres-villes du programme Action Cœur de Ville

- 222 territoires ACV (= 233 communes)
- Les écoles, priorité de rénovation : 40% du patrimoine des collectivités
- Ecoles auxquels s'ajoutent des bâtiments scolaires (conservatoires, bibliothèques, salles de sport, ...)
- **Cible : 1000 projets de rénovation lancés d'ici fin 2022  
(soit un objectif ambitieux)**



# Les 3 principaux flux financiers du dispositif Intracting

Mono-bénéficiaire



# Intracting classique

Des conditions avantageuses pour le financement d'un partenariat interne vertueux

Un **cofinancement des études** préalables externes (en particulier définition des travaux) = **50%** du montant (maximum **50K€**) - *Bonification spécifique pour les villes ACV*

Un financement des **travaux** jusqu'à **100% du besoin de financement** en avances remboursables à un **taux fixe de 0,75%**, dans la limite d'un **financement BDT de 3M€ par projet, 10M€ pour les projets mutualisés bâtimentaires et 25M€ pour les projets mutualisés d'éclairage public**

Une durée de convention jusqu'à **13 ans maximum** (remboursement du financement),

L'abondement est effectué selon un **planning opérationnel et budgétaire**

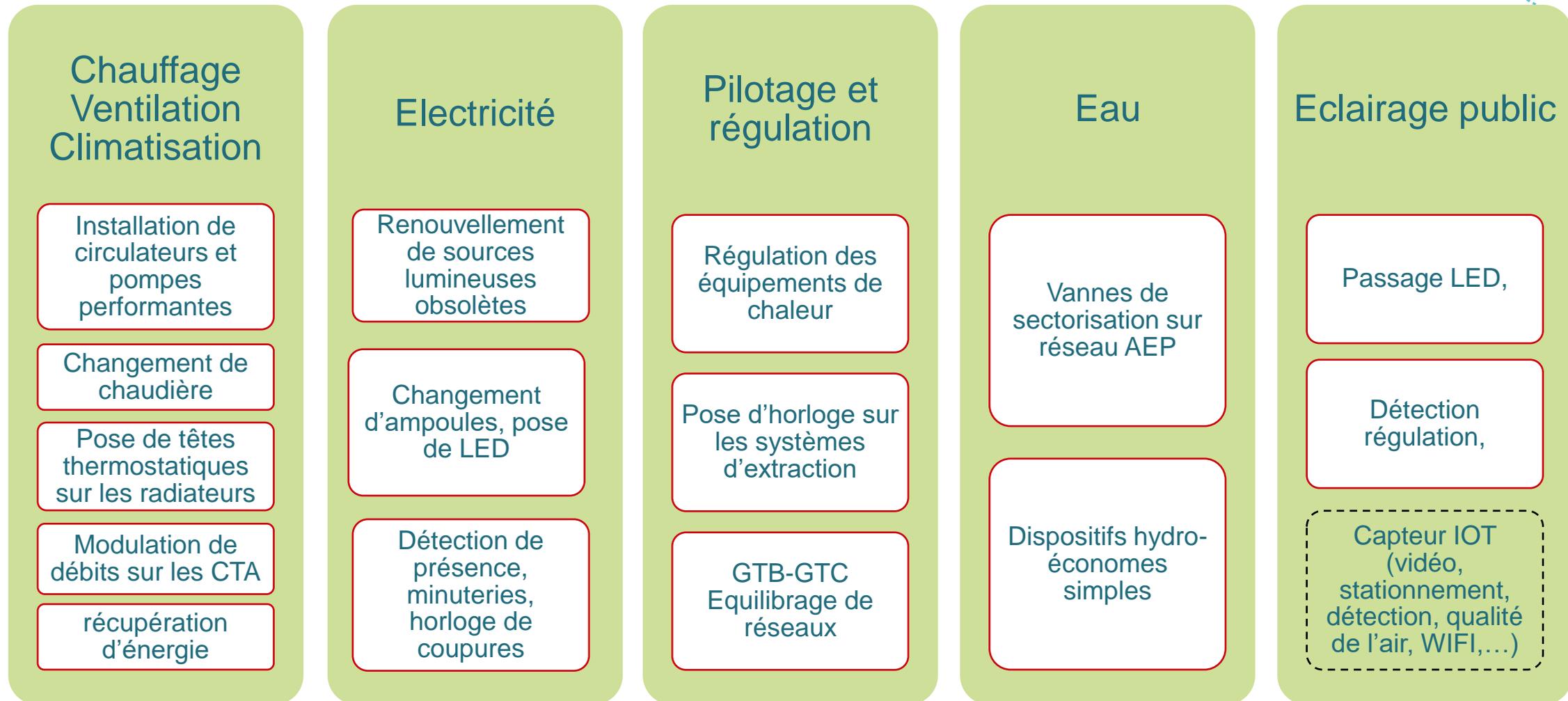
- ▶ La **BDT** libère les sommes sur **maximum 5 ans**,
- ▶ La **collectivité** engage son budget **annuellement sans effort supplémentaire**,
- ▶ L'échéancier de **remboursement** est **calé sur les économies**.

In fine : les économies générées permettent de rembourser l'investissement et de maîtriser la facture énergétique

*A venir:* La mise à disposition **d'un accès à une plateforme de suivi des consommations énergétiques** nécessaire au suivi des économies (données transmises par la personne publique)

# Illustration de bouquets de travaux possibles

Les travaux générateurs de moindres consommations portent essentiellement sur des équipements et des systèmes



# Intracring classique – exemple d'un plan de financement

## Exemple type :

Projet de rénovation de bâtiments municipaux

Budget travaux de 1M€ - démarrage des travaux en janvier 2023, économie d'énergie attendue de 100k€/an.

Avance remboursable Intracring de 1M€ sur une durée de 13 ans

Date	Échéance	Annuité	Intérêts	Capital remboursé	Capital restant dû	Date	Gain économique	Gain économique cumulé
févr-2024	1	87 451 €	7 500 €	79 951 €	920 049 €	févr-2024	0 €	0 €
févr-2025	2	87 451 €	6 900 €	80 551 €	839 497 €	févr-2025	12 549 €	12 549 €
févr-2026	3	87 451 €	6 296 €	81 155 €	758 342 €	févr-2026	12 549 €	25 097 €
févr-2027	4	87 451 €	5 688 €	81 764 €	676 578 €	févr-2027	12 549 €	37 646 €
févr-2028	5	87 451 €	5 074 €	82 377 €	594 201 €	févr-2028	12 549 €	50 194 €
févr-2029	6	87 451 €	4 457 €	82 995 €	511 206 €	févr-2029	12 549 €	62 743 €
févr-2030	7	87 451 €	3 834 €	83 617 €	427 589 €	févr-2030	12 549 €	75 291 €
févr-2031	8	87 451 €	3 207 €	84 245 €	343 344 €	févr-2031	12 549 €	87 840 €
févr-2032	9	87 451 €	2 575 €	84 876 €	258 468 €	févr-2032	12 549 €	100 388 €
févr-2033	10	87 451 €	1 939 €	85 513 €	172 955 €	févr-2033	12 549 €	112 937 €
févr-2034	11	87 451 €	1 297 €	86 154 €	86 800 €	févr-2034	12 549 €	125 485 €
févr-2035	12	87 451 €	651 €	86 800 €	0 €	févr-2035	12 549 €	138 034 €

# Intracting classique – exemple d'une convention avec une collectivité

## Ville de Saint-Louis

**Projet de rénovation de 15 bâtiments de la ville de Saint Louis (Grand Est) près de 50 000m<sup>2</sup> : bâtiments administratifs, sportifs, culturels, ...**

Les travaux réalisés ont permis de traiter :

- ✓ Les systèmes de chauffage (avec des substitutions d'énergies)
- ✓ Les éclairages (relamping)

### Les chiffres de l'opération:

- Montant Total des travaux: 738 k€
- Montant de l'auto financement/subventions: 110k€
- **Besoin de financement Intracting : 628k€**
- Réduction des consommations énergétique: **10%**
- Montant des économies d'énergie visée: **54,5k€/an**

**Le financement:** 2 exemples de financements envisageables

- **Intracting Classique (AR à 0,25%) : 314k€ (50% du besoin) sur 6 ans**  
Rémunération : 2,7k€
  - **Intracting Classique (AR à 0,25%) : 628k€ (100% du besoin) sur 12 ans**  
Rémunération : 10,2k€
- Les économies remboursent intégralement les avances remboursables de la BDT

Niveau de Conso	Nom du site	Action	Gain NRJ [MWh/an]	TR_act moyen
+++	Ecole Sarasin	Optimisation chauffage *	38,0	7,3
+++	Hôtel de Ville	Régulation caissons d'extractions	3,6	7,2
+++	Hôtel de Ville	Installation luminaires LED	38,4	11,8
+++	Médiathèque/ ComCom	Régulation caissons d'extractions	3,6	7,2
+++	Sportenum	Installations destratificateurs d'air	66,1	6,4
+++	La Coupole	Régulation chauffage *	97,0	3,0
+++	La Coupole	Raccordement au RCU	-	10,8
+++	CTM	Complément calorifuge	1,9	7,8
++	Mairie Annexe Bourgfelden	Générateur à granulés Bois	19,5	6,0
++	Associations caritatives	Régulation convecteurs électriques	3,6	4,0
++	Parking Croisée des Lys	Installation luminaires LED	62,5	3,4
++	Sportenum	Installation luminaires LED	42,5	7,7
++	Gymnase Municipal	Installations destratificateurs d'air	50,6	9,0
+	Ecole Galilée	Installation luminaires LED	11,5	12,3
+	Immeuble Dr. Hurst	Générateur à granulés Bois	1,1	9,6
+	Cercle sportif	Isolation combles *	4,4	8,8
+	Stade Frontière	Complément calorifuge	5,2	4,5
			<b>449</b>	<b>7,5</b>

# Intracting classique – exemple d'une convention avec une collectivité

## Pays de Mormal

- Rénovation de l'éclairage public vieillissant afin de réduire les charges d'exploitation (énergie et maintenance) et atteindre les meilleurs standards énergétiques, sécuritaires et de respect de la biodiversité (limitation de la pollution lumineuse):
  - Le remplacement de 6 285 luminaires d'éclairage par des LED et de 229 candélabres.
  - Le remplacement de 187 armoires et la télégestion de 509 armoires d'éclairage avec système de téléalarme.
  - La géolocalisation de l'ensemble de l'équipement sur 93km.
- Mise en place d'un Contrat de Performance Energétique (MGPE) dans l'objectif de réduire de 70% les consommations énergétiques, soit une économie de 12€/habitant/an
- Montant global des travaux : **6M€**
- **Avance remboursable de la BDT à 0,25% : 5M€ (80%)** sur 13 ans
- Gains post-travaux :
  - Objectif de réduction des consommations énergétiques: 70%
  - Montant estimatif des économies d'énergie: 560k€ par an



# Intracting Sécurisé

## Le financement à taux zéro d'un partenariat externe efficace

- Un co-financement des études d'**ingénierie** (AMO CPE, ...) = **50%** du montant (maximum **50K€**)  
*Bonification spécifique pour les villes ACV*
- Un financement des **travaux** (réalisés dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE) type marché global de performance énergétique (MGPE)) jusqu'à **100% du besoin de financement** (max 50% de travaux non énergétiques) en avances remboursables à un **taux zéro**, dans la limite d'un **financement BDT de 3M€ par projet, 10M€ pour les projets mutualisés bâtimentaires et 25M€ pour les projets mutualisés d'éclairage public**. En contrepartie la collectivité **partage des CEE valorisés** \*

\* recherche d'un TEG (taux zéro + part CEE ) proche de 0,75%/an

Le CPE doit avoir un objectif de réduction des consommations énergétiques d'au **minimum 40% d'énergie finale**.

La durée de la convention : **13 ans maximum**

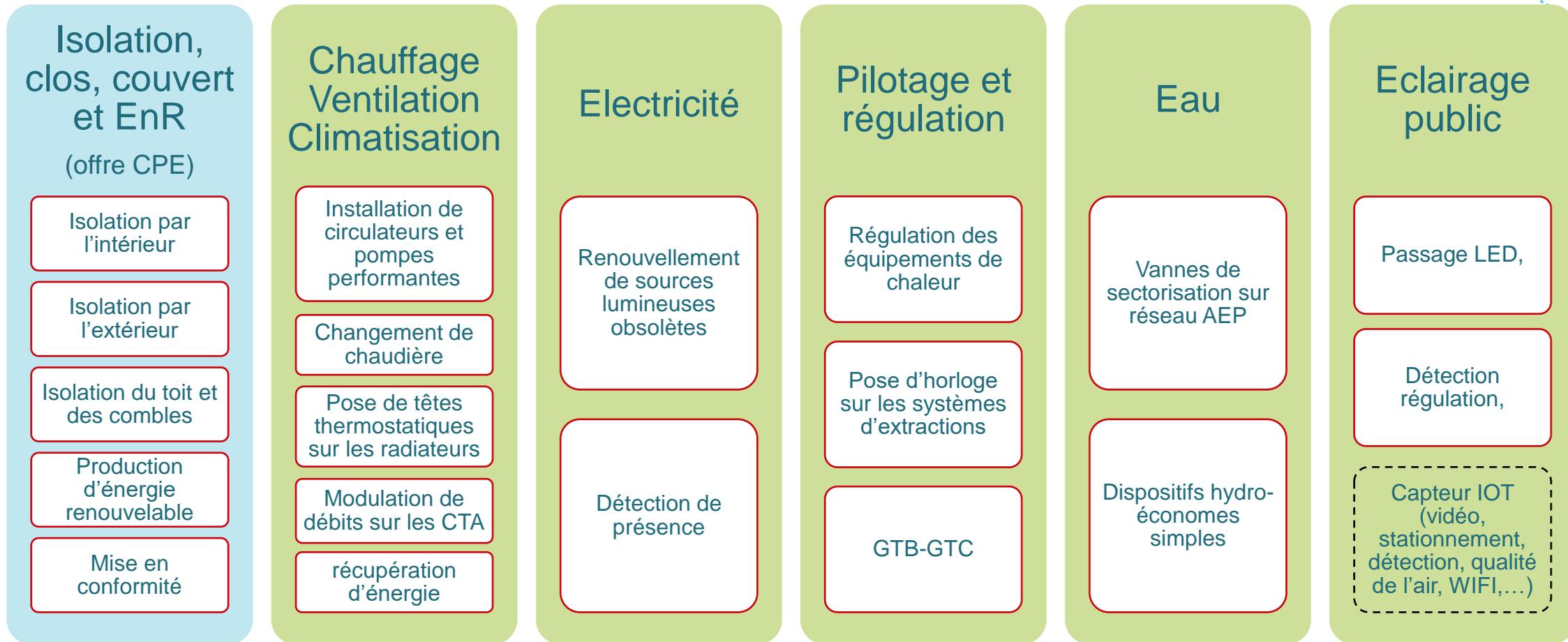
Si besoin, une assistance technique à la valorisation des CEE est possible.

*Un CPE type MGPE (marché global de performance énergétique) est un marché global confié par le maître d'ouvrage qui comprend la conception, la réalisation et l'exploitation d'un ouvrage avec des engagements de réduction des consommations énergétiques.*

*A venir* : La mise à disposition **d'un accès à une plateforme de suivi des consommations énergétiques** nécessaire au suivi des économies (données transmises par la personne publique)

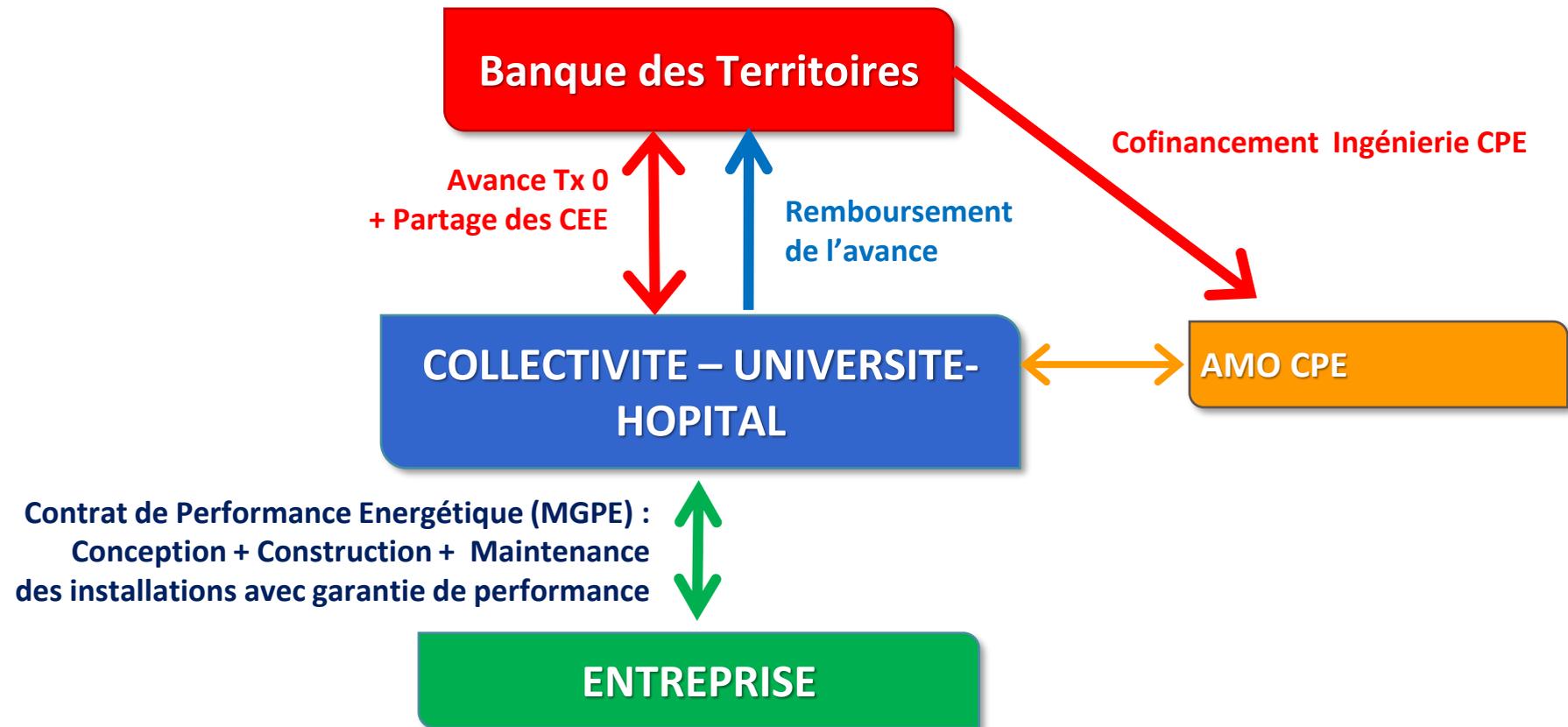
# Exemples de bouquets de travaux

Tous les types de travaux



# Intracting Sécurisé

L'accompagnement du financement d'un CPE



# Intracting sécurisé – exemple d'une convention avec une collectivité

Ville d'Avignon

- Projet de rénovation globale de la piscine Jean Clément (restructuration du bâti et remplacement des équipements actuels) ainsi que la réalisation de nouveaux locaux en extension
- Mise en place d'un marché global de performance énergétique (MGPE), dont l'objectif est d'atteindre 55% de réduction des consommations énergétiques.
- Montant global des travaux : **3 776 k€**
- **Avance remboursable de la BDT à 0% : 1 583k€** (41,8%) sur 10 ans
- Rémunération sur la base de 93,7% de la valeur des CEE générés, soit **21,2k€**
- Gains post-travaux :
  - Objectif de réduction des consommations énergétiques: 55%
  - Montant estimatif des certificats d'économies d'énergie: 22,6k€



# Une évolution réglementaire dans la loi Energie-Climat

*Pour favoriser la mutualisation et la massification des actions de rénovation énergétique*

Un amendement du gouvernement à la loi Energie Climat a été adopté pour conforter le champs d'action des EPCI pour la rénovation énergétique du patrimoine de leurs membres.

## Article 3 bis D

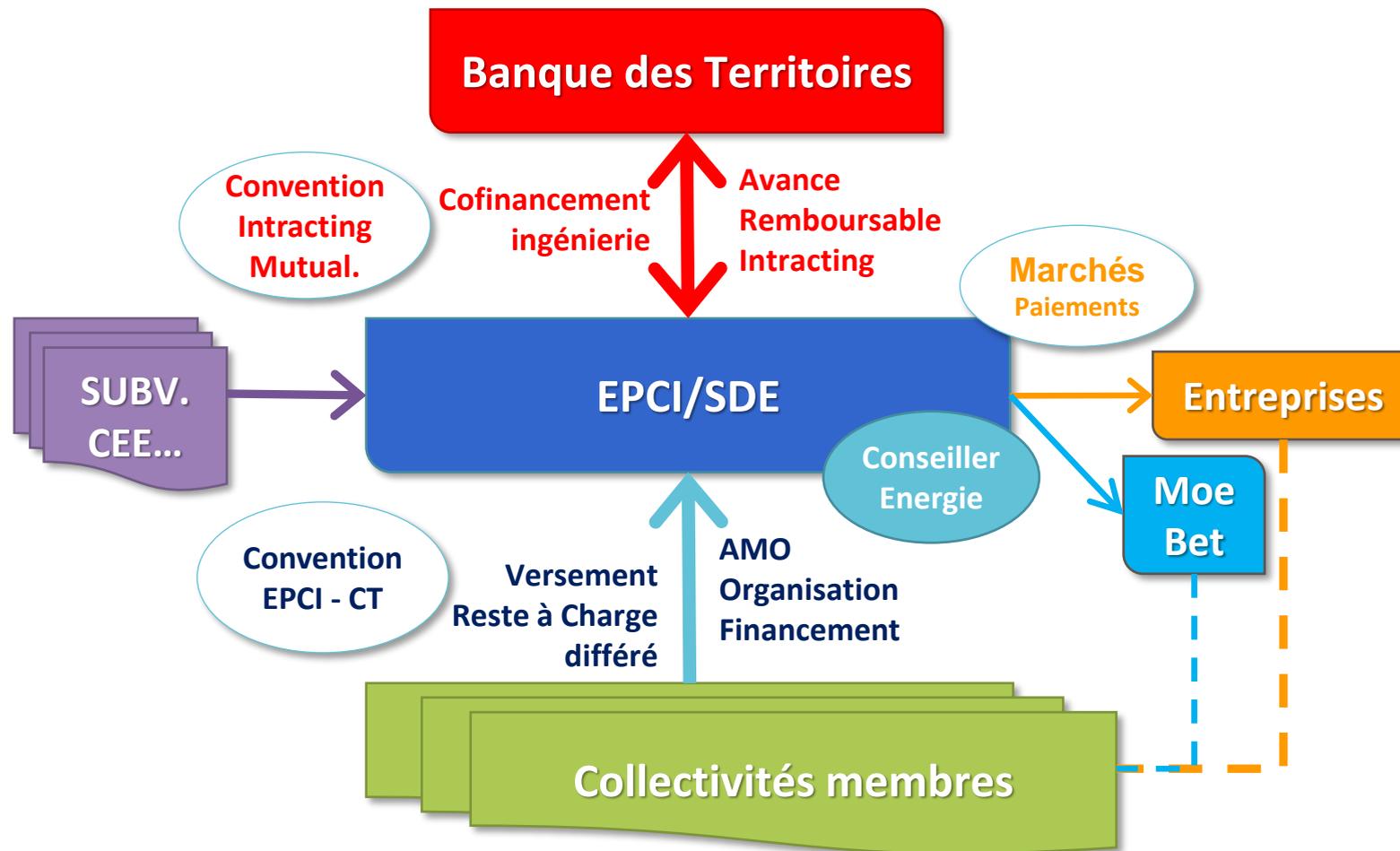
L'article L. 2224-34 du code général des collectivités territoriales est complété par un alinéa ainsi rédigé: « *Les personnes publiques mentionnées au présent article peuvent prendre en charge, pour le compte de leurs membres, tout ou partie des travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments dont ces membres sont propriétaires. Elles peuvent assurer le financement de ces travaux. Ces travaux font l'objet de conventions conclues avec les membres bénéficiaires.* »

La loi a été définitivement promulguée le 8 novembre 2019.

<https://www.banquedesterritoires.fr/le-senat-adopte-definitivement-le-projet-de-loi-energie-et-climat>

# Mutualisation technique et financière

Schéma idéal



## L'EPCI ou le SDE :

- Conventione avec la CDC,
- Conventione avec ses membres,
- Organise les travaux pour le compte de ses membres,
- Supervise le budget d'actions,
- Supervise les économies des communes dédiées au remboursement de l'avance,

## Le conseiller en énergie:

- Pilote les actions,
- Evalue et suit les économies,

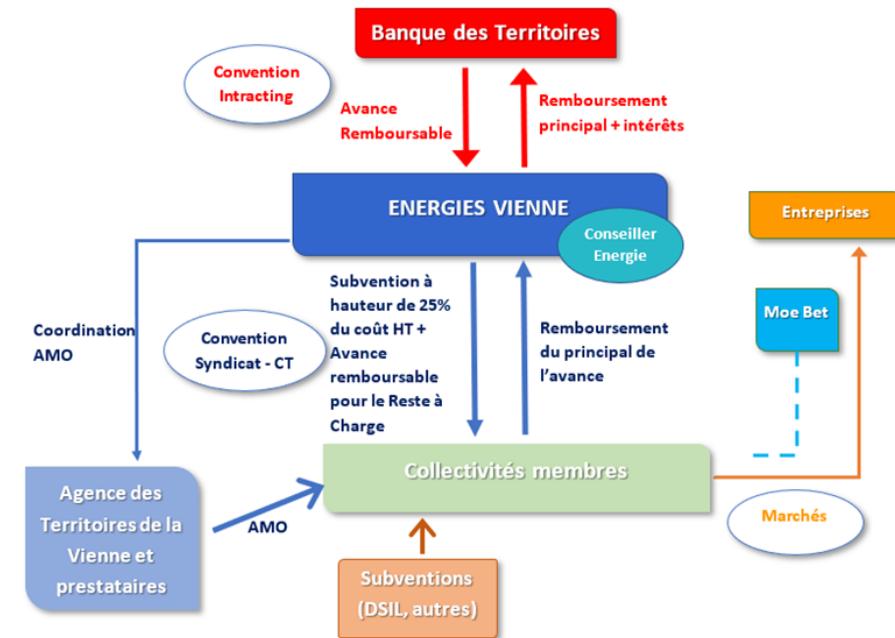
## Les communes membres :

- Remboursent leur quote-part de l'avance,
- Améliorent leur autofinancement grâce aux économies.

# Intracting mutualisé – exemple d’une convention avec un syndicat d’énergie

SDE Energies Vienne

- Energies Vienne est au centre du dispositif d’accompagnement global des collectivités
- Les travaux de réhabilitation concernent une centaine de bâtiments (mairies, écoles, salles des fêtes et équipements sportifs), répartis sur une trentaine de communes et une surface d’environ 38 000m<sup>2</sup>
- Montant global des travaux: **6M€** sur 3 ans
- **Avance remboursable Intracting à 0,25% : 3M€ sur 13 ans**
- Gains post-travaux :
  - Economies d’énergie estimées à 3,5MWh/an
  - GES évités estimés à 280tCO<sub>2</sub>eq/an



# Le prêt GPI Ambition Rénovation Energétique

## Réduire l'empreinte énergétique des bâtiments

Dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI), la Caisse des Dépôts a mis en place le prêt GPI AmbRE (Ambition pour la Rénovation Energétique). Une enveloppe sur fonds d'épargne de 2 Md€ est mobilisée jusqu'au 31 décembre 2022, afin de financer des dépenses d'investissement concernant la rénovation énergétique de tous les bâtiments (publics ou privés) détenus par un emprunteur éligible, qui réalisent un gain énergétique d'au moins 30% après travaux.

### EN TANT QUE MAITRE D'OUVRAGE OU EN TANT QUE CO-FINANCEUR À TRAVERS L'APPORT DE SUBVENTIONS

#### Emprunteurs éligibles



Collectivités territoriales et leurs groupements



les établissements publics agissant dans le domaine universitaire, (EPCS, EPSCP...),



Sociétés publiques locales



Etablissements publics de santé et ESPIC sous réserve de validation par l'ARS



SEM, SEMOP REGIES (DSP, PPP...)



les chambres consulaires (chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambre des métiers) ; les fondations reconnues d'utilité publique, les associations reconnues d'utilité publique

#### Opérations éligibles



RENOVATION



TRANSFORMATION



CONDITIONALITES:  
DPE ou étude énergétique

#### SUR QUELS BÂTIMENTS ?



Tous les bâtiments détenus par un emprunteur éligible

- Taux du Livret A + 0,6% et taux fixe BEI sur barème mensuel
- Durée d'amortissement de 20 à 40 ans (15, 20 ou 25 ans en taux fixe BEI).
- Quotité : 100% financement du besoin d'emprunt

Dans le cadre de l'adoption du plan Air Energie Climat, les EPCI et les syndicats d'Energie ont la possibilité de prendre en charge, pour le compte de leurs membres, tout ou partie des travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments dont ces membres sont propriétaires. Ils peuvent assurer le financement de ces travaux.

# Le Prêt Relance Verte

## Moderniser les infrastructures d'éclairage public urbain

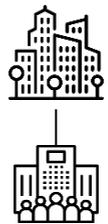
Dans le cadre du Plan de Relance, la Caisse des Dépôts a mis en place le Prêt Relance Verte. Une enveloppe sur fonds d'épargne de 1 Md€ est mobilisée jusqu'au 31 décembre 2022, afin de financer les projets de long terme concourant à la transition écologique et énergétique, notamment des dépenses d'investissement liées à la maîtrise de l'éclairage public urbain.

### EN TANT QUE MAITRE D'OUVRAGE

OU

### EN TANT QUE CO-FINANCEUR À TRAVERS L'APPORT DE SUBVENTIONS

#### Emprunteurs éligibles



Collectivités territoriales et leurs groupements



Sociétés publiques locales



SEM, SEMOP REGIES (DSP, PPP...)



Etablissements publics de santé et ESPIC sous réserve de validation par l'ARS



les établissements publics agissant dans le domaine universitaire, (EPCS, EPSCP...),



les chambres consulaires (chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambre des métiers) ; les fondations reconnues d'utilité publique, les associations reconnues d'utilité publique

#### Opérations éligibles



MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EXISTANT



EN MILIEU URBAIN



GENERANT AU MOINS 20% D'ECONOMIE D'ENERGIE

#### QUELLES TECHNOLOGIES ?



Toutes les technologies permettant de générer 20% d'économie d'énergie

- Taux du Livret A + 0,6% et taux fixe BEI sur barème mensuel
- Durée d'amortissement de 25 à 50 ans (15, 20 ou 25 ans en taux fixe BEI) selon la durée de vie économique de l'actif financé.
- Quotité : 100% financement du besoin d'emprunt (TLA) ou 50% du CAPEX (TF BEI)

Il ne permet pas de financer les opérations principalement liées aux consommables (par exemple : campagne de remplacement des ampoules), ni les opérations visant l'extension ou la création de nouveaux réseaux.

# Financement en GPI AmbRE de la rénovation du collège Paul Dangla à Agen

- **Le site du collège se compose de plusieurs bâtiments séparés** : bâtiments administratifs et logement de fonction, bâtiment pédagogique, bâtiment pôle artistique et CDI et enfin un bâtiment qui comporte la restauration.  
**Le projet porte sur le bâtiment pédagogique.**
- La construction date de 1965 et le confort thermique est à améliorer. En 2019, les consommations énergétiques sont de 351 000kWh/ an pour le Gaz et 140 000 kWh/an pour l'électricité.
- Le prix total du projet s'est élevé à 2 000 000 € dont **1 600 000 € de prêt GPI Ambre** de la BDT. Ce projet a bénéficié du **financement à taux fixe pour 1 000 000 € sur une durée de 15 ans et d'un financement à taux révisable pour 600 000 € pour une durée de 20 ans.**
- La consommation énergétique avant travaux s'élevait à 193 kWhEP/m<sup>2</sup>/an contre 110 après travaux soit **un gain énergétique de 43%.**



# Financement en GPI AmbRE de la rénovation du centre de santé de la commune de Villebois Lavalette (16)

- Afin de renforcer l'offre médicale sur le territoire rural de la communauté de commune de Lavalette Tude Dronne, il est envisagé de réaliser des **travaux de réhabilitation de la maison de santé existante**.
- S'agissant d'un programme médical directement lié à la protection de la santé, la question de l'environnement a été intégrée à la réflexion globale du projet. Favorisation de l'éclairage naturel, utilisation de matériaux naturels et issus de filières biosourcées.
- Le prix total du projet s'est élevé à 1 098 294 € dont **192 502 € de prêt GPI Ambre** de la BDT. Ce projet a bénéficié du **financement à taux fixe pour 192 502 € sur une durée de 20 ans**. Le projet à bénéficier de subvention à hauteur de 681 080 €.
- La consommation énergétique avant travaux s'élevait à 350 kWhEP/m<sup>2</sup>/an contre 113 après travaux soit un **gain énergétique de 68%**.



**Merci**

**banquedesterritoires.fr**



| @BanqueDesTerr



DERNIÈRES  
PUBLICATIONS  
ET PROCHAINS  
ÉVÈNEMENTS  
AMORCE

## Nos dernières publications de la thématique Énergie et Réseaux

**Modèle de BEA pour l'équipement en  
panneaux photovoltaïques des  
toitures publiques**

**([ENJ19](#))**

Publiée le 7 juin 2022

**Modèle de COT pour l'équipement en  
panneaux photovoltaïques des  
toitures publiques**

**([ENJ20](#))**

Publiée le 7 juin 2022

**Financements innovants des actions  
de transition énergétique des  
collectivités**

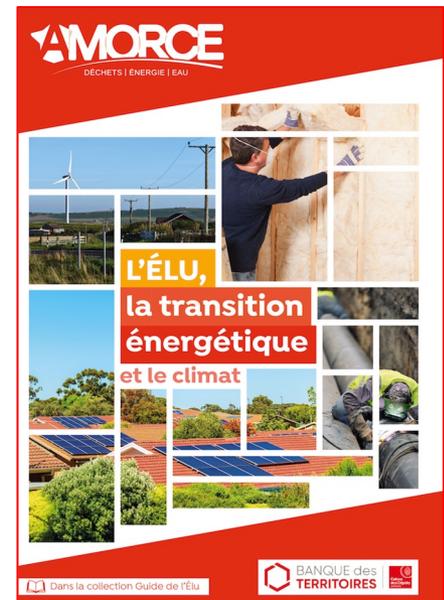
**([ENE43](#))**

Publiée le 1<sup>er</sup> juin 2022

**Lettre aux Adhérents #75**

**([Avril/Mai 2022](#))**

Publiée le 30 mai 2022



## Nos prochains événements de la thématique Énergie et Réseaux

<p>Implications des collectivités dans les projets privés d'énergies renouvelables <i>(Webinaire)</i></p> <p><i>Vendredi 16 septembre 2022</i></p> <p><a href="#"><u>lien d'inscription</u></a></p>	<p>Les élus et la gestion intégrée des eaux pluviales <i>(webinaire)</i></p> <p><i>Mardi 4 octobre 2022</i></p> <p><a href="#"><u>lien d'inscription</u></a></p>
<p>DROM-COM énergie <i>(Groupe d'échanges en présentiel)</i></p> <p><i>Mercredi 19 octobre 2022</i></p> <p><a href="#"><u>lien d'inscription</u></a></p>	<p>Méthanisation : quel rôle doivent jouer les collectivités ? <i>(Webinaire)</i></p> <p><i>Mardi 8 novembre 2022</i></p> <p><a href="#"><u>lien d'inscription</u></a></p>

[Replays disponibles sur notre site internet](#)

Inscriptions ouvertes et pré-programme en ligne



The poster features a dark blue header with the AMORCE logo on the left and the syctom logo on the right. The central text is overlaid on a background image of a town with various environmental icons in hexagonal frames. The icons include a trash bin, a tractor, a water drop, a faucet, a lightning bolt, a recycling symbol, and a recycling bin.

**AMORCE**  
DÉCHETS | ÉNERGIE | EAU

**36<sup>ème</sup> Congrès**

**syctom**

**QUELLE RÉSILIENCE  
POUR LES TERRITOIRES  
EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?**

Urgences climatiques,  
tension sur les ressources,  
pouvoir d'achat

**19, 20 et 21 octobre 2022 • Paris •**



UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS :

**Maxime SCHEFFLER**  
Chargé de mission Rénovation Energétique

[mscheffler@amorce.asso.fr](mailto:mscheffler@amorce.asso.fr)

Tél. : 04.81.91.83.14.



Le réseau national  
des territoires engagés  
dans la transition écologique

Déchets 

Énergie 

Eau 